École primaire
Saint-Ambroise

École Saint-Ambroise
6555, rue de Normanville
Montréal (Québec) H2S 2B8
Téléphone : 514 596-4940
Télécopieur : 514 596-7865

Procès-verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise
Mercredi 25 octobre 2017 18 h 30

Présences :

Marie-Anne Alepin
Marie-Ève Breton
Karine Hassell
Fannie Marceau
Heather Powers
Isabelle Gaudreault
Geneviève Cadieux
Julie Balthazar
Pier Larochelle
Karine Huot
Delphine Racette
Maxime Simoneau
Cloé Banville

Invitée : Charlie Brière-Couture

Absences :

Dominique Tessier
Benjamin Palmer
Amy Lincourt
Julie Tétreault
Karine Groleau

1. **Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**
   Présentation de Charlie Brière-Couture, étudiante 1re année en enseignement au primaire à l'UQAM; doit assister à une réunion de conseil d'établissement pour son cursus scolaire.

2. **Adoption de l'ordre du jour**
   Marie-Eve, passe point par point l'ordre du jour.
   L'adoption est proposée par Marie-Anne Alepin, appuyée par Delphine Racette

3. **Adoption et suivis du procès-verbal du 27 septembre 2017**
   Le procès-verbal a été envoyé par courriel. Marie-Ève demande s'il y a des modifications ou ajouts à apporter.
   Geneviève Cadieux précise qu'il faudrait ajouter les noms de Geneviève Cadieux et Karine Groleau dans la liste de présence.
   Proposé par Heather Powers et appuyé par Karine Huot
   Suivis (ne figurant pas à l'ordre du jour)
   4.2 - Régie interne modifiée par Geneviève Cadieux, nouveau document à déposer (ajout au CE de membres substituts, et clarification quant au fait qu'ils ont droit de vote lorsqu'ils siègent à ce titre).

4.4 - Proposition de dates pour formation proposé par le comité de parents de la CSDM sur les rôles et fonctions du CÉ. Marie-Ève a relancé le commissaire scolaire à ce sujet.
Trois dates sont été proposées: le jeudi 16 novembre, mardi 21 novembre ou jeudi 30 novembre. Marie-Ève propose de déplacer le CE du 29 novembre au 30 novembre afin de combiner la formation au CE. Après discussion, le CE du 29 sera déplacé le 30 et sera combiné à la formation. La formation commencera à 18h et le CE commencera quant à lui vers 18h45.

4. **Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2017**
Reçu des membres par courriel. Sera approuvé à l'AG de l'automne 2018.
Adoption proposée par Cloé Banville et appuyée par Marie-Ève Breton.
Geneviève mentionne une certaine lourdeur du rapport d'activités présenté lors de l'assemblée générale. Celui-ci pourrait être allégé l'an prochain.
Marie-Ève mentionne avoir participé à une rencontre avec les autres présidences des CÉ de La Petite-Patrie/Rosemont Ouest et avoir glané des idées intéressantes quant aux différents rapports d'activités et aux déroulements des AGA.
Cloé Banville mentionne l'intérêt d'échanger avec les OPP des autres écoles du quartier. Marie-Ève en glissera un mot à Jean-François Gosselin.
Marie-Anne Alepin mentionne un éventuel partage entre OPP sur les réseaux sociaux des bons coups et moins coups.

5. Points d'approbation ou d'adoption

a. Approbation des sorties et activités

Liste des activités ainsi que des fonds servant à payer les activités nous sont présentés.
Proposé par Isabelle Gaudreault, appuyé par Fannie Marceau.

b. Budget

Le 18 octobre, Geneviève Cadieux a organisé une réunion explicative afin de nous expliquer/présenter les différents budgets ainsi que leur composition respective.
Présentation et explication de deux documents :
1. Surplus et déficit 2016-2017
Pour l'année 2016-2017, l'école Saint-Ambroise a fait un surplus de 39 077$, dont :
- 8000$ dans le fond 1 qui n'a pu être utilisé pour libérer les enseignants pour des formations, car il manquait de suppléants.
- 17572$ provenant du budget alloué à la surveillance des dîners : n'a pas été utilisé alors que cela aurait dû être le cas. Ce montant a plutôt été pris dans le budget du service de garde.
Le surplus de 39 077$ a été redistribué dans l'aide inter-école dont Saint-Ambroise a pu bénéficier par le passé.
Le budget a été déposé et approuvé à la CSDM.

2. Situation financière en date du 25 octobre 2017
Fonds 1 - Budget régulier : 5.70 effectifs (concierges, secrétaires et directions) + dépenses régulières
(libérations, matériels, reproductions, informatique, papiers, crayons, mobilier,

entretien ménager, etc.). Il reste 74,3% du budget dans le fond, ce qui est excellent à ce temps-ci de l'année selon la direction.
Fonds 3 - Mesure probante et innovante : paye la psycho éducatrice et 12% de l'orthopédagogue (prévision d'un déficit, mais sera renfloué par le fond 1).
Fonds 7 - École montréalaise : paye la TES (20%) et l'orthophonie (20%) (avec les programmes Coup de pouce et Partir du bon pied). 9080$ à prévoir pour le volet jeune public + libération des enseignants pour méthode REI + projet REI (3e cycle) + formation philosophie.
Fonds 4 et 9 - dons et subventions : actuellement 8697$ dans le fond 4. Fonds 9 : cahiers, photocopies, agendas, activités sportives et culturelles. Les levés de fonds (agrumes, équiterre, sapin, etc.) vont au fonds 4.
Fonds 6 – service de garde : souvent dans le négatif dû au délai dans la réception des paiements des parents et du délai de versement des subventions MELS pour le paiement des éducateurs. Un suivi rigoureux est effectué 3 fois par année en entrant les prévisions.
Fonds 6 - allocation supplémentaire : Mesures dédiées.

Adopté par Marie-Anne Alepin, appuyé par Julie Balthazar.

6. Points d'informations et de discussion

a. Du service de garde

Dernière journée pédagogique : 154 élèves (thématique hawaïenne, organisée par les éducatrices - belle réussite). Les éducatrices n'avaient que 3 heures de préparation allouées, mais en ont fait beaucoup plus.
Bouge au Cube : projet accepté. L'organisme nous donne 3700$ afin de développer l'offre de services pour les jeux à l'extérieur (ex. : achat de matériel pour la cour, structures de jeux géants, ballons, etc.) et donner de la formation pour les activités extérieures.

Les ateliers du mercredi débutent sous peu pour 4 à 6 semaines.

La plate-forme pédagogique du service de garde sera revue afin de la dynamiser et de la personnaliser. Il s'agit d'une priorité pour cette année.

b. De l'OPP

Une première rencontre aura lieu le 2 novembre. Pour l'occasion, 3 parents seront présents (5 parents inscrits).

c. De la direction

i. Écrans à l'école

Lors d'une rencontre avec l'équipe-école, la direction est revenue sur les préoccupations de certains parents soulevés lors de l'AGA de septembre quant à la présence des écrans à l'école (contenu, fréquence, pertinence). À cette occasion, la direction en a profité pour revenir avec l'équipe-école sur l'existence de certains sites informatifs (quel film pour mon enfant et filmspourenfants.net). Il est délicat pour la direction de questionner l'utilisation des écrans par les enseignants puisqu'il en va de l'autonomie professionnelle de chacun

des enseignants (quant au choix du support et au contenu). Néanmoins, des lignes directrices ont été mises en place.
Les enseignants demandent à ce que les parents viennent discuter directement avec eux lorsqu'il y a des préoccupations de ce type.

Questionnement quant à la façon de répondre aux parents suite à leur questionnement. Geneviève suggère de mettre une note dans l'info parent qui les inviterait à contacter les enseignants en cas de problématique.

ii. Parascolaire

Suivi avec Marie-Claude Goulet de Parasco-Équitable. Suite à un sondage fait l'an passé, les parents ne voulaient pas se déplacer 2 fois dans l'année pour inscrire les enfants. C'est la raison pour laquelle il n'y avait qu'une inscription cette année pour une majorité d'activités. Un retour sur le sujet sera fait avec Mme Goulet pour l'année 2018-19 quant à la pertinence de réintroduire davantage d'activités pour une demi-année seulement.

iii. Plan de lutte contre l'intimidation (suivi)

À été présenté a l'assemblée générale.
Plusieurs ateliers mis en place (vers le pacifique, ateliers sur les habiletés sociales, agressions indirectes, les copains d'abord, s'équiper pour la vie, etc.) Le SPVM (sociocommunautaire) rencontre régulièrement la direction pour faire le point et collaborer le cas échéant.

iv. Campagne d'agrumes

Aucun parent ne se propose pour porter le dossier. Cette campagne se voulait une façon de renflouer le fond 9 pour soutenir des projets au bénéfice de toute l'école (ex. amélioration de la cour). Compte tenu que personne ne se propose, Geneviève propose de donner la campagne au camp d'anglais des 6e. Personne ne s'y oppose. On garde en tête qu'éventuellement, cette campagne pourrait être reprise une autre année pour les travaux de la cour ou un autre projet.

d. Comité des usagers du SDG

Il y aura comité des usagers du SDG. Trois parents se sont proposés. Rencontre entre Julie Tétreault et Geneviève Cadieux le vendredi 27 octobre 2017.

e. Équipe-école

- Panier de légumes équiterre pour les maternelles.
- Le projet Philosophie à l'école se poursuit cette année encore.
- Recette en pots des 5e année pour voyage à Québec : kiosque de vente à la soirée de remise des bulletins.
- ''Talent show'' 1er mai a l'école secondaire Père-Marquette.
- Comité vert toujours actif (achat de lampes pour faire des semis, un parent de l'école fera peut-être des bacs, etc.).
- L'école est « patrouille papillon » et rachètera des graines d'asclépiade (fondation Suzuki).

f. Du/de la représentante) du comité de parents

Assemblée générale du CP le 24 octobre. Marie-Anne Alepin y était présente.
Discussion sur la demande de la FAE de la transmission d'informations sur les élèves (âges, diagnostics, etc.) afin de faire des portraits de classes.
La présidente de la csdm est venue parler de la politique d'inclusion, des problèmes de manque de place dans les écoles et du plan d'engagement pour la réussite scolaire en provenance du ministère.
Les parents demandent d'être inclus dans les discussions et les décisions.
Le comité de parents rappelle qu'il y a des formations gratuites à la csdm ainsi que des webinaires disponibles au coût de 25$.
Marie-Anne Alepin a été nommée au comité de vérification des finances.

g. De la présidente

Rien à mentionner.

7. Varia

Réparation des installations (module) dans la cour d'école en discussion.

8. Levée de l'assemblée

Proposée par Marie-Anne Alepin, appuyée par Julie Balthazar.

_____

Marie-Ève Breton, présidente

_____

Pier Larochelle, secrétaire